

ÉDITION-SPECIAL
DE
BETHANIE.



Voici venu celui qu'on attendait tous ! Le nouveau numéro du journal de Béthanie, spécial A.G.

Marie-Jeanne y a mis tout son talent et son savoir, pour nous mitonner un rapport fidèle et complet de ce qui fut dit.

Par contre, les articles de tous, promis pour la fin du mois, se font toujours attendre. Seules, Monique Germanique, dont le texte figure ci-contre, et la famille PICAZO, dont les articles paraîtront dans le prochain numéro ont été fidèles à leur promesse.

Merci à eux, et pour les autres, à vos plumes !
(Articles à adresser à Patrick CAYROCHE).

Nous attirons également votre attention sur les photos de groupe prises par Dominique lors de l'A.G. Une reproduction de qualité incomparablement inférieure à celle de l'original, figure en entracte au compte-rendu de l'A.G., page 15. Vous pouvez commander les tirages en indiquant vos nom et adresse à Dominique POUSSARD, avec un chèque de quinze francs par exemplaire demandé pour participation aux frais, et ce si possible avant le quinze janvier.

Signalons enfin qu'avec ce numéro, nous demandons le passage en commission paritaire, ce qui nous permettra de réduire les frais postaux, mais implique une publication régulière, donc encore une fois, vos articles...

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à tous, et à bientôt...

Pierre

Monsieur Patrick CAYROCHE

La Cour de Lot
ERCEE EBN LAMEE
35620 THEILLEY

Monsieur Dominique POUSSARD

33 Rue Marbeuf
38100 GRENOBLE



Salu à Tous

Je reviens de la s'assemblée Générale qui s'est tenu à Muciel. C'était déjà la sixième! Pour moi c'est ma première... Tous ceux qui ont répondu à l'invitation ~~de~~ l'association de Béthanie, metront un visage sur ces quelques lignes qui vont suivre/. Pour ~~les~~ l'autres j'espère q' que ça ne sera pas une feuille de chou!

Je suis I. M. C. et mon doigt va à côté du but bien souvent sans parler des fautes de grammaire qui va se griser dans cette lettre. Mais je suis trop vieille pour jouer à la écolière!

Dès mon arriver j'ai trouvé l'ambiance fort sympathie et je me suis sentir en laise avec tous le monde! Car il n'était pas toujours très simple d'abordé qu" quelqu'un avec une poigné de main et des bisous en lui disant votre prénom... Et bien là oui! se fût très facile même si vous aviez des difficultés en vous explimer ceci n'a pas d'importance. La chose qui m'a le plus touché c'est de voir qu'on ne faisait pas quelque chose "pour ces prauvre handicapés" mais bien avec eux! Et qu'ils avaient leur mot à dire comme tout être humain a le doit de prendre la parole. C'est cela ~~qui~~ qui m'a plu c'est de sentir qui n'avait aucune différence entre valide et nous. Je n'est jamais enttadu le mot " eux." Car si on née avec un handicapé dans la vie nos coeurs sont les mêmes qu'une personne en bonne santé. Allez un noir ^{dire} Amairicais ~~si~~ s'il est moins Amairicais qu'un blanc. Ce mot chaque fois que ^{je} l'enttands il me refroitit...

Je ne vais pas vous parler de nos travaux qui étaient à d'orvre du jour prisque ce message est un avant propos si je peux dire

Mais j'ai bien regretté de devoir repartir si tôt car je serais bien dansé jusqu'à la fin de votre fête! Qu'il était la conture de l'assemblée.

Je vous envoie à tous mon plus affetueux souvenir avec mes amitiés les plus sincères. Car sans l'amitié que sommes-nous sur cette terre?

C'est la première qualité de la vie car par elle on fait des belles choses.

Monique GERMANIQUE

le 31 OCTOBRE 1983

à MONTCEL (Puy de Dôme)

=====

C'est Michel AUVILLE le Président sortant qui a ouvert cette 6ème Assemblée Générale de Béthanie.

" Je me réjouis de voir tant de monde venu d'un peu partout en France : Paris, Lille, Bordeaux, Cholet, Orléans, Marseille, le Doubs, Grenoble, la Normandie etc...

Certains que l'on connaît bien et d'autres que l'on ne connaît pas encore très bien et avec qui l'on va faire connaissance.

Il faut noter une plus forte participation de personnes handicapées.

Cette Assemblée Générale a un caractère particulier, car c'est le 5ème Anniversaire de l'Association, aussi nous avons voulu lui donner un style particulier et voudrions qu'elle soit un échange entre nous sur différents thèmes... "

I - **COMPTE RENDU d'ACTIVITES**

Cette année a vu six Conseils d'Administrations à :

- Montcel
- Villeneuve d'Asq
- Cadebaud
- la Bouderie à Cholet
- Montcel
- et le 6ème à Montcel hier soir

Je vais laisser à différentes personnes de l'Association le soin de présenter la vie de l'Association.

a) - la BOUDERIE

C'est la première année d'accueil, nous avons reçu à Noël une vingtaine de personnes, certains pour une semaine, d'autres pour quelques jours ou le temps d'une fête. En février, nous avons eu un chantier peinture - tapisserie avec des élèves d'un lycée (seconde, première) dans le cadre des 10 %.

A Pâques, nous avons accueilli un groupe plus petit (8 personnes).

.../...

A la Pentecôte, nous avons accueilli un conseil d'Administration (plus quelques amis, venus à Cholet à l'occasion de la fête pour la vie).

Mais, c'est surtout en Juillet, Août que nous avons accueilli d'une façon plus continue 3 personnes pendant 3 semaines au mois de Juillet, plus un accueil de 8 jours et beaucoup d'amis de passage venus pour quelques jours ou quelques heures.

Au 14 Juillet nous sommes allés à Challus près de Limoges rejoindre le camp dont nous parlerons plus loin.

Fin Juillet, nous avons accueilli pour 2 jours, un groupe valides - handicapés qui faisait un camp à pieds (pieds + fauteuils roulants), et au mois d'Août nous avons accueilli 8 personnes les uns pour deux semaines, d'autres pour 3 semaines, 1 personne pour huit jour.

Pour l'instant, nous nous limitons donc à un accueil temporaire pendant les vacances scolaires, mais nous ne fermons pas la porte à un accueil définitif s'il se présente. Nous avons demandé une participation entre 40 et 50 F par jour, c'est un peu juste pour une période de vacances où l'on fait beaucoup de sorties ou excursions. Nous pensons continuer cette année.

Contacteur : Marie-Jeanne LHEUREUX ou Geneviève DURUPT
La Bouderie
49300 CHOLET

b) - le DOUBS

Nous avons fait deux camps en Juillet et Août à raison de 10 à 12 personnes à chaque fois.

Depuis le mois d'Octobre, nous ne sommes que deux valides aussi nous accueillons beaucoup moins.

La maison n'est pas très grande et très isolée, on cherche une maison plus grande. Pour l'instant nous avons un problème financier qui va durer jusqu'au mois de Décembre. Nous faisons de la peinture sur soie pour renflouer la caisse et vous pouvez nous en commander.

Note du rédacteur : "Pensez à Noël qui approche, les peintures sur soie de Brigitte peuvent faire de magnifiques cadeaux de fin d'année".

Nous lançons un appel pour des gens valides qui viendraient vivre à plein temps avec nous, car plusieurs personnes handicapées ont émis le désir de partager notre vie communautaire.

Nous sommes entre Pontarlier et Besançon aussi nous pensons profiter de notre situation géographique pour organiser des week-ends de skis., et peut-être aussi des vacances de neige pour des groupes valides handicapés.

d) - les CAMPS :

Nous avons eu la chance d'avoir une maison magnifique qui nous était prêtée par des amis, nous sommes donc partis à 16. (7 enfants et 9 adultes valides et handicapés) - dans la région de Limoges.

La région était belle, bourrée de plans d'eau. Nous nous sommes baignés tous les jours à la grande joie des enfants.

Monique "la région était très belle et le mode vie sympathique".

Nous savons dès maintenant que nous pourrons avoir la maison l'an prochain et certains d'entre nous vont continuer, Annick Josiane et peut-être Pierre. (la maison pourrait même être prêtée à d'autres groupes).

Pour tous renseignements :

Contacteur : Annick TERRIEN
Place du Champ de Foire
49160 LONGUE

ou Josiane AUVILLE
63, Allée de Touraine
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

e) - CADEBAUD

Nous sommes une communauté familiale, nous avons une grande maison à la campagne et nous y recevons des amis - des musiciens - des groupes d'enfants - des personnes handicapées -(surtout handicapés mentaux, le terrain permettant difficilement pour l'instant l'accueil de personnes en fauteuils roulants, mais cela devrait s'arranger dans un proche avenir).

Cet été, nous avons accueillis en Juillet un groupe de Caravelles qui campait dans le pré et qui a remis en état le four à pain, et en Août un groupe valides - handicapés mentaux de l'Arche de la Mercie (8 à 10 personnes avec échange en cours de mois).

Ils ont organisés des fêtes, un bal, ils ont fait du pain dans le four rénové, ils ont peint une fresque dans la cage d'escalier ils ont eu des contacts intéressants avec nos voisins.

Nous envisageons de continuer à mettre notre maison à disposition pour des groupes spécialement pendant le mois d'Août : mois, où nous prenons nos vacances. La maison comporte aussi des dépendances qui quand elles seront retapées pourront aussi accueillir.

Pour tous renseignements :

Contacteur : Marie France HEALY
Cadebaud
63270 SALLEDES - Téléphone : 16 (73) 39.13.25

ou 7, place Michel de l'Hospital
63000 CLERMONT FERRAND
Téléphone : 16 (73) 92.86.33

.../...

Perspectives d'avenir : j'aimerais qu'une petite association se crée pour s'occuper de l'accueil et des maisons à retaper pour faire des gîtes dans le but d'accueillir des personnes handicapées et leur famille. Cette association pourrait être affiliée à l'Association "Béthanie".

Note du rédacteur : La maison est super chouette, la région splendide - la vue magnifique, on découvre le Puy de Dôme le Sancy - nombreuses possibilités de ballades à pieds ou en voiture, mais aussi possibilités de se reposer devant la maison en admirant le paysage.

***) — MAISON du FOUR**

Cette année nous avons eu énormément de passage. Il y a un an à la même époque, nous cherchions des filles valides beaucoup sont venues en stage, mais personne n'est restée, le problème s'est résolu avec l'arrivée de Francine en Mars - Avril.

Nous avons fait pas mal de petit accueil temporaire.

Nous avons fait de l'artisanat (rotin et peinture sur soie) nous avons participé à trois expositions.

Nous avons créé une structure de production, les garçons ont entrepris des petits travaux de bâtiment à l'extérieur.

Pour soutenir cette structure de production, nous avons créé l'Association "Maison du Four" qui est adhérente à l'Association "Béthanie".

Cet été, nous avons organisé un stage de peinture sur soie pour avoir une autre forme de partage entre personnes valides et personnes handicapées. Il a été assez bien vécu et on aimerait en refaire un en passant des annonces dans différents journaux.

En ce moment, nous avons à la communauté beaucoup de filles valides arrivées depuis peu (Sylvie, Swenia, Françoise) Paulette est partie travailler à Dijon la semaine, mais elle fait toujours partie de la communauté et rentre chaque week-end.

Dominique POUSSARD objecteur de conscience devrait bientôt venir travailler à la communauté.

Cette année nous avons eu deux chantiers :

- la deuxième salle de bains
- et un chantier carrelage (grande salle et salles de bains)

Jacques va maintenant parler du dossier CRISMS

(Commission Régionale des Institutions Sociales et médico-sociales)

Ce dossier concerne la maison du Four uniquement et non toute l'Association "Béthanie".

Nous avons demandé une subvention de chantier par les compagnons bâtisseurs. Cette subvention accordée était liée à un accord de la DDASS. La DDASS a refusé cet accord parce que nous n'avions pas de dossier CRISMS.

Nous avons donc préparé ce dossier, il a été déposé courant Avril. Le passage en commission CRISMS nous a été favorable (8 voix pour et 7 contre) mais ce n'est qu'un avis consultatif et il fallait encore un avis préfectoral. Début Octobre nous nous sommes donc vu refuser l'autorisation d'ouverture pour trois motifs :

- manque de personnel qualifié
- personnes accueillies mal définies
- le financement pour les travaux n'est pas assuré

Face à ce refus, on a deux possibilités : déposer un recours auprès du Ministère ou refaire le dossier.

Dans un premier temps nous pensons déposer un recours auprès du Ministère en suivant la voie hiérarchique et directement.

Si ce recours auprès du Ministère est refusé on a la possibilité de représenter un dossier entièrement nouveau en Mars.

En parallèle, on prend contact avec d'autres associations locales pour essayer d'avoir des appuis.

- on pourrait peut-être envisager d'aller porter le dossier et d'en discuter
- on peut aussi envisager que Denise et Léa écrivent une lettre pour dire qu'elles ont choisit de vivre ici.
- on pourrait envisager de faire transmettre le dossier par une personnalité : (Mr le Député ou Mr le Conseiller Général).
- connaissez-vous d'autres cas de refus ? oui les petits calins -

Alice nous en parle et dit qu'ils étaient en train de faire un second dossier mais qu'ils se posent des questions, car il paraît qu'avec un agrément même sans prix de journée, on risque d'avoir les mains liées et de n'être plus libres quand au choix des personnes accueillies.

Il faut peut-être se renseigner avant d'aller plus loin ... Marie propose que les handicapées présentes essaient d'exprimer ce qu'ils trouvent ici et qu'ils n'ont pas trouvé ailleurs.

Léa "Il n'y a pas d'endroit où je puisse être accueillie et nulle part, je ne suis aussi bien qu'ici. J'ai été admise dans un hospice dont je tairais le nom pour ne pas le mettre en cause en particulier. Cadre tout neuf, accès facile, mais je me suis trouvée (parce que je ne suis pas assez autonome) dans une chambre à deux lits avec une jeune fille qui ne parlait ni ne se levait et qui avait des pilules qui la faisaient dormir toute la journée.

Je mangeais dans ma chambre, on me faisait ma toilette mais je devais me coucher à quatre heures du soir et je n'avai aucun contact avec personne. Je n'ai pas pu supporter cela. Ici on vit ensemble. Je peux participer à tout ce qui se fait à la maison, aller en promenade, aller voir un spectacle etc... Il y a des gens de tous âges et des enfants qui naissent, grandissent et représentent un avenir et un espoir.

Dans un hospice il y a un personnel qualifié, on accueille un certain type de handicap et un certain degré, tout est bien défini et quantifié. Mais on ne vit pas ensemble, les employés font leur travail et vivent ailleurs. Les pensionnaires sont nourris, chauffés, lavés, mais vivent-ils ? Il manque une communication spontanée. Ici, on vit ensemble, on partage.

On pourrait peut-être envisager de redire ou d'écrire tout ceci au moment où on représentera le dossier CRISMS.

Le Bail de la Maison du Four

Au moment de la création de l'Association "Maison du Four" nous avons dû joindre à un dossier un exemplaire du bail et nous nous sommes aperçus que l'exemplaire en notre possession n'était pas le bail définitif, mais un brouillon.

Il nous a été impossible de retrouver le bail définitif, les deux exemplaires ayant été égarés. Monsieur François BEULATON propose donc de refaire un bail en tenant compte des aménagements qui ont été faits dans la maison. Il sera nécessaire qu'un petit groupe d'entre nous étudie le problème.



*La nouvelle trésorière entend parler budget...
Elle tend l'oreille !*

Exercice 83

ENTREES

	CAISSE	BANQUE	TOTAL
			(1)
Cotisations	1 172.33	19 498	20 670.33
Participation Journal		90	
<u>Remboursements</u>			
◦ Matériaux		610.47	
◦ Déplacements	80	110	190
◦ ASSEDIC (Montcel)		726	
◦ Assurance (Montcel)		766	
◦ Participation Merville		350	
◦ Prêts / Assurances		15 500	
◦ Transit / M.D.F.		50	
◦ Virement/Caisse		350	
TOTAL	1 252.33	38 050.47	39 302.8
Solde 82	106.85	8 232.58	8 339.43
	1359.18	46 283.05	

TOTAL ACTIF 83 : 47 642 F 23

Exercice 83

SORTIES

	CAISSE	BANQUE	TOTAL
<u>Travaux</u>			(1)
(Matériaux, quincaillerie Salaires)	69.50	35 182.54	35 252.04
Reclassement		2 000	2 000
Avances :			
- Bouderie		1 500	1 500
- Montcel (URSSAF - ASSEDIC)		1 492	1 492
Merville (location)		750	750
<u>Fonctionnement</u>			
- Journal Ab. CA (tirage)	366.50	968.44	1 334.94
- timbres	360.60	1 205.50	1 566.10
- déplacements		801	801
- assurances		[565 (merville) 413 (R.C.)	978
- administration (URSSAF/Taxes salaires 82)		489	489
- bureau (J.O librairie)	78.08	462	540.08
- téléphone	20	367.75	387.75
- remboursements	80	50	130
- virement interne	350		350
TOTAL 83	1 324.68	46 246.23	

TOTAL GENERAL 83 : 47 570.91 F

E N T R E E S

SORTIES

SOLDE 83

	Entrées vraies	Solde 82	Total		
Caisse	1 252.33	106.85	1 359.18	1 324.68	34.50
Banque	38 050.47	8 232.53	46 283.05	45 696.23	586.82
TOTAL	39 302.80	8 339.43	47 642.23	47 020.91	621.32

(1) - Travaux

Montcel

- 1) - Aménagements de la grande salle
(isolation plafond - cage d'escalier
peinture) 7 152,06
- 2) - Construction de la 2ème salle de bain
(cloison - plafond - sanitaire -
plomberie) 7 500,00
- 3) - Carrelage (grande pièce) 16 000,00

Bouderie

- Construction d'une véranda 4 600,00
- 35 252,06 F

.../...

PREVISIONS 84 :

=====

Pour l'année prochaine, il nous faut rembourser le prêt de 15 000 F avancé par les membres de l'Association.

Si nos cotisations de l'an prochain s'élèvent comme les années précédentes à 21 000 F il nous reste donc 6 000 F pour l'an prochain et pourtant, il y aurait encore quelques gros travaux à entreprendre à la maison du Four :

- véranda permettant d'aller d'un bout à l'autre de la maison sans passer par les chambres,
- installation électrique à refaire,
- plafonds du rez de chaussée et planchers du 1er étage,

Que faut-il faire pour avoir de l'argent ?

- trouver de nouveaux adhérents
- que ceux qui le peuvent augmentent leur cotisation
- peut-on envisager de faire une kermesse, un bal ?

Ceux qui veulent se mettre à jour dans leur cotisation peuvent renvoyer le bulletin ci-joint :

à la Maison du Four
MONTCEL
63460 COMBRONDE
Téléphone : 16 (73) 33.03.68

ou à Catherine ANGELARE
28 E - 1er étage Porte 5
Rue Etienne Dolet
59260 HELLEMES
Téléphone : 16 (20) 33.19.94

14-

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

verse sa cotisation à l'Association BETHANIE
(laissée au libre choix de chacun, mais 20 F
minimum pour recevoir le journal).

m'engage à verser régulièrement

la somme de tous les mois
tous les trois mois
tous les six mois

pendant 1 an

pendant 2 ans



Ils rient en riant ---





On propose maintenant de se mettre en carrefour, de réfléchir et d'échanger ensemble sur différents points où il nous semble important que chacun puisse s'exprimer.

- les statuts
- le journal
- différentes formes d'accueil
- différentes sortes d'activités favorisant le partage
- qualités de la vie

I - Les STATUTS

En prenant comme point de départ la discussion sur les objectifs que nous avons eu à l'Assemblée Générale de l'année dernière, un petit groupe a élaboré des projets de statuts. Ces statuts ont été proposés et rediscutés en Conseil d'Administration.

On y réfléchit en carrefour, puis ils sont votés article par article en Assemblée Générale.

- Article 1 - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre "BETHANIE".
- Article II - Cette association a pour but la recherche et le soutien de formes de vie capables d'accueillir la présence et l'expérience de handicapés et de valides dans un esprit de respect de la personne.
- Article III - L'association est ouverte à toutes les personnes valides ou handicapées, quelque soit le handicap, désireuses de vivre selon les buts de l'association ; la variété des handicaps permet une certaine osmose, un certain équilibre.
- Article IV - Pour permettre un partage de vie, l'association peut se trouver différents moyens sans visée bénéficiaire tels que camps, accueil temporaire, stages, journal, etc...
- Article V - Le siège social est fixé à Montcel, Maison du Four, Puy de Dôme. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ratifiée lors de l'assemblée générale suivante.
- Article VI - L'association s'interdit toute discrimination d'ordre politique ou confessionnelle. Elle agit en dehors de tous partis ou églises.
- Article VII - Toute adhésion à une autre association ou fédération peut-être décidée par le conseil d'administration et entérinée par l'assemblée générale suivante.

- Article VII - Toute adhésion à une autre association ou fédération peut-être décidée par le conseil d'administration et entérinée par l'assemblée générale suivante.
- Article VIII - Est membre de l'association toute personne physique ou morale ayant payé sa cotisation. L'adhésion d'une personne morale est soumise à l'acceptation du conseil d'administration et ratifiée par l'assemblée générale suivante.
- Article IX - La cotisation est fixée chaque année par l'assemblée générale.
- Article X - Toute personne physique ou morale qui ne paie pas sa cotisation ou ne se conforme pas aux statuts peut-être exclue de l'association par le conseil d'administration. Toute personne exclue en sera informée et pourra faire appel à l'assemblée générale suivante.
- Article XI - Les statuts peuvent être modifiés ou complétés sur proposition du conseil d'administration après vote de l'assemblée générale.
- Article XII - Une assemblée générale extraordinaire peut-être demandée par le tiers des membres ayant payé la cotisation.
- Article XIII - Les ressources de l'association se composent :
- des cotisations de ses membres
 - des subventions diverses
 - des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association
 - de toute autre ressource autorisée.
- Article XIV - Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit rassembler le tiers de ses membres. Au cas où le quorum ne serait pas atteint une assemblée générale extraordinaire peut-être convoquée 15 jours au plus tôt après la première. Cette 2^{ème} assemblée générale pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents.
- Article XV - L'association est administrée par un conseil d'administration élu pour un an. Les membres du conseil sont rééligibles. Le conseil d'administration élit en son sein les membres du bureau. Toutes les décisions prises par le conseil d'administration doivent être entérinées par l'assemblée générale suivante. Le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.
- Article XVI - L'assemblée générale se réunit sur proposition du conseil d'administration, au moins une fois par an ; elle devra être annoncée au moins 15 jours à l'avance. Lors de l'assemblée, le conseil rendra compte de la situation morale et financière et soumettra les orientations qu'il est amené à prendre.
- Article XVII - En cas de dissolution prononcée par les 2/3 au moins des membres inscrits à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs seront nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, sera dévolu à un organisme oeuvrant dans le but que s'est assigné l'association.

II - **Le JOURNAL**

a) - De l'utilité du journal

- c'est un lien
- c'est un moyen de communication entre les divers lieux de vie
- le dernier était très bien
- il était plein de choses variées tout à fait à propos
- j'y ai puisé plein de nouvelles, je voudrais que cela continue, qu'on y trouve plein d'informations.

b) - Les difficultés

Le journal coûte cher et on a peu d'articles (c'est surtout les frais d'envois qui sont élevés).

Les gens qui s'en occupent ont du mal à trouver des articles.

c) - Les remèdes

Pour l'envoi, on va essayer de passer en commission paritaire pour obtenir des envois à frais réduits.

Si on n'obtient pas cette autorisation d'envois à frais réduits, Nadia propose de demander aux gens qui veulent recevoir le journal d'envoyer 5 ou 6 enveloppes timbrées à leur adresse.

Il faut peut-être se demander maintenant pourquoi on n'a pas assez d'articles.

- est-ce parce que les gens n'ont rien à exprimer ?
- ne serait-ce pas plutôt parce que les gens ont peur d'écrire ?

Tout le monde n'est pas forcément poète, mais le journal est ouvert à tous, ce n'est pas seulement l'affaire d'un petit noyau de personnes.

"Il faudrait peut-être que chacun ose écrire même q'il n'est pas poète".

Il faudrait que le journal reflète la coordination qui existe entre les différents lieux de vie.

Pourrait-on avoir à chaque fois quelques nouvelles sur les différents lieux de vie ? sur les formes d'animations et d'accueil de chacun d'eux ?

Ne pourrait-il pas y avoir aussi une rubrique dans le style petites annonces avec les différentes propositions d'accueil dans les mois à venir ?

- On pourrait peut-être envisager un numéro spécial qui reprenne la vie de l'Assemblée Générale.

- et aussi un numéro pratique avec la présentation de l'association

- historique
- statuts
- but

- adresses utiles

ce numéro pourrait être offert à tous ceux qui nous posent des questions sur l'association.

- on pourrait peut-être se donner un calendrier minimum de parution du journal et préciser le lieu où envoyer les articles.

Il faut peut-être se dire aussi que cela ne serait pas un drame, si l'on était obligé d'arrêter le journal pour un temps. Et peut-être pourrait-on décider de sortir de numéro quand il y aurait assez d'articles.

d) - Les projets

- dans l'immédiat, on va sortir un numéro spécial "compte rendu de l'Assemblée Générale".

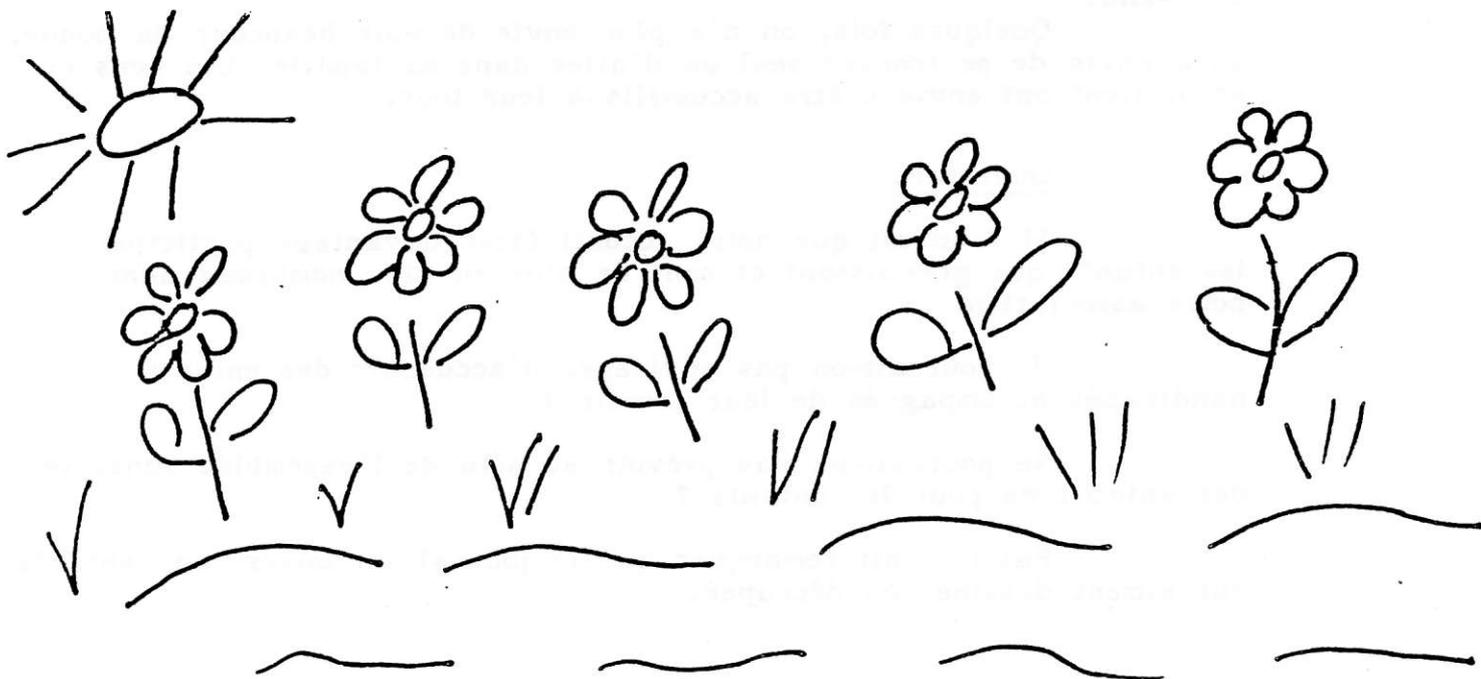
- on va réfléchir à la préparation d'un numéro pratique,

- on va essayer tous ensemble de sortir un numéro ordinaire pour la "Bonne Année",

Envoyer dès maintenant et avant le 31 Décembre tous vos articles à :

- Patrick CAYROCHE
La Cour du Lot
TEILLAY
ERCEE en LAMEE

Après ce numéro, on fera un bilan début 84 et on décidera si on continue ou si on arrête pour un temps.



III - FORMES d'ACCUEIL

La maison de Montcel est ouverte, on passe quand on veut, mais les personnes handicapées ne savent peut-être pas qu'il existe d'autres formes d'accueil - comme les camps ou des accueils temporaires pendant les vacances - il y a aussi possibilité d'accueil chez d'autres membres de l'association ou dans des familles.

Jean François s'est aperçu qu'il pouvait passer chez d'autres amis de l'association pour quelques jours ou même une semaine.

C'est un réseau d'amitié qui se crée entre nous tous.

On peut aussi faire des rencontres entre les différentes maisonnées ou avec d'autres associations qui vivent la même chose que nous.

Si on recherche ces formes d'accueil c'est qu'on a envie de vivre quelque chose ensemble (cuisine - relations entre les personnes). On peut aussi s'apporter plein de choses les uns les autres.

Pour Noël, par exemple, il serait bon de proposer par l'intermédiaire du journal, les différentes possibilités d'accueil - ce qui est organisé dans les différentes maisons.

Contraintes

C'est bien de faire la fête mais il y a de temps en temps certaines contraintes dans la vie des gens. Pour certains l'accueil est possible seulement en période de vacances scolaires.

Pour d'autres, l'accueil est limité par manque de valides.

Certains travaillent et n'ont du temps que le soir ou le week-end.

Quelques fois, on n'a plus envie de voir beaucoup de monde, on a envie de se trouver seul ou d'aller dans sa famille. Les gens qui accueillent ont envie d'être accueillis à leur tour.

Ouverture

Il faudrait que notre accueil fasse davantage participer les enfants qui grandissent et sont de plus en plus nombreux dans notre association.

Ne pourrait-on pas envisager d'accueillir des enfants handicapés accompagnés de leur famille ?

Ne pourrait-on pas prévoir au sein de l'assemblée générale des animations pour les enfants ?

Patrick fait remarquer que le journal est ouvert aux enfants qui aiment dessiner ou découper.

IV - DIFFERENTES SORTES D'ACTIVITES FAVORISANT

le PARTAGE

a) - Le pourquoi

Une vie sans activité est complètement morbide. Il ne suffit pas de vivre ensemble, il faut agir, faire quelque chose créer.

L'activité a une dimension individuelle, c'est une expression, une forme de respiration.

L'activité a aussi une dimension relationnelle. L'activité faite en commun permet le dialogue, l'échange. Cette relation peut-être positive ou négative, mais du fait même qu'elle existe, elle peut-être constructive.

L'activité peut-être un but en elle-même, mais elle est surtout un moyen de vivre, d'être, mieux en soi ou avec les autres, d'améliorer la qualité de la vie.

L'activité peut avoir un but lucratif sans forcément perdre de sa valeur d'expression.

b) - le quoi

On pense tout d'abord à l'artisanat : rotin, peinture sur soie, travail du bois, icônes, tableaux en fleurs séchées, macramé, objets pour agrémenter la vie quotidienne, il y a une infinité de possibilités.

Les objets réalisés peuvent être vendus, c'est une manière de se faire connaître et d'être reconnu, apprécié. Cela donne aussi la possibilité d'améliorer la qualité de la vie matérielle.

On peut aussi envisager des activités de jardinage, musique, danse, gymnastique, théâtre, mais aussi des activités liées à la vie de chaque jour, couture, crochet, tricot, activités de ménage, cuisine, épiluchage et encore des activités de loisirs, de vacances, de fêtes.

C'est à chacun et à chaque groupe de voir ce qui lui permet le mieux de se réaliser, de communiquer, de grandir ensemble.

V - La QUALITE de la VIE

La qualité de la vie, c'est faire ce qui nous plaît, faire ce que l'on aime, ce qui nous rend heureux, c'est être bien.

a) - Le travail

Le travail apporte des satisfactions, il permet de rencontrer des gens - parfois très sympathiques et d'avoir une activité avec d'autres.

C'est important de faire un travail qui plaît - le travail est un plaisir.

Le travail apporte aussi des satisfactions matérielles.

b) - La qualité de la vie, c'est aussi la vie familiale ou communautaire. Vivre en famille ou en communauté c'est plus enrichissant que d'être seul toute la journée sans voir personne ou sans pouvoir sortir (même si l'on se débrouille bien pour toutes les tâches matérielles.

Mais la vie en communauté a certaines exigences. Il faut se sentir bien ensemble. Le handicapé ne doit pas être un poids. Il ne faut pas dépasser un certain nombre. Il faut veiller à avoir une organisation ou un fonctionnement qui ne soit pas rigide tout en contenant un minimum de respect les uns des autres. Il faut qu'il règne à l'intérieur du groupe une certaine amitié. Il faut surtout qu'il n'y ait pas de différences entre les valides et les handicapés quant à la place de chacun dans la bonne marche de la communauté. Tout le monde à son mot à dire et d'une façon ou d'une autre sa part de responsabilité. C'est vrai aussi pour les camps ou les séjours de vacances.

c) - La qualité de la vie, c'est aussi lire, écrire, se cultiver, écrire des poèmes ou des textes, communiquer avec les autres d'une façon ou d'une autre, sortir, aller au cinéma au spectacle.

d) - La qualité de la vie, c'est aussi prendre le temps de faire la fête. La fête c'est une rencontre avec les autres, c'est s'amuser ensemble, se détendre ensemble.

C'est important d'avoir des amis qui vous invitent et de les inviter à notre tour.

Léa est allée à quatre mariages, elle ne connaissait pas ça avant.

En conclusion, pour avoir une vie de qualité, il est important de l'avoir choisie, important de vivre ce qu'on a envie de vivre.

N.B. - Léa a la possibilité de faire chez elle (dans un an) une Minicolo avec camping possible.

VI - ELECTIONS au CONSEIL d'ADMINISTRATION

Après la mise en commun, il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration :

ont été réélus : Michel AUVILLE
Pierre LEFLON
Marie France HEALY
Paulette TROMBETTA
Marie Jeanne LHEUREUX

ont été élus : Brigitte FERY
Françoise LAPEYRE
Catherine ANGELARE
Dominique POUSSARD

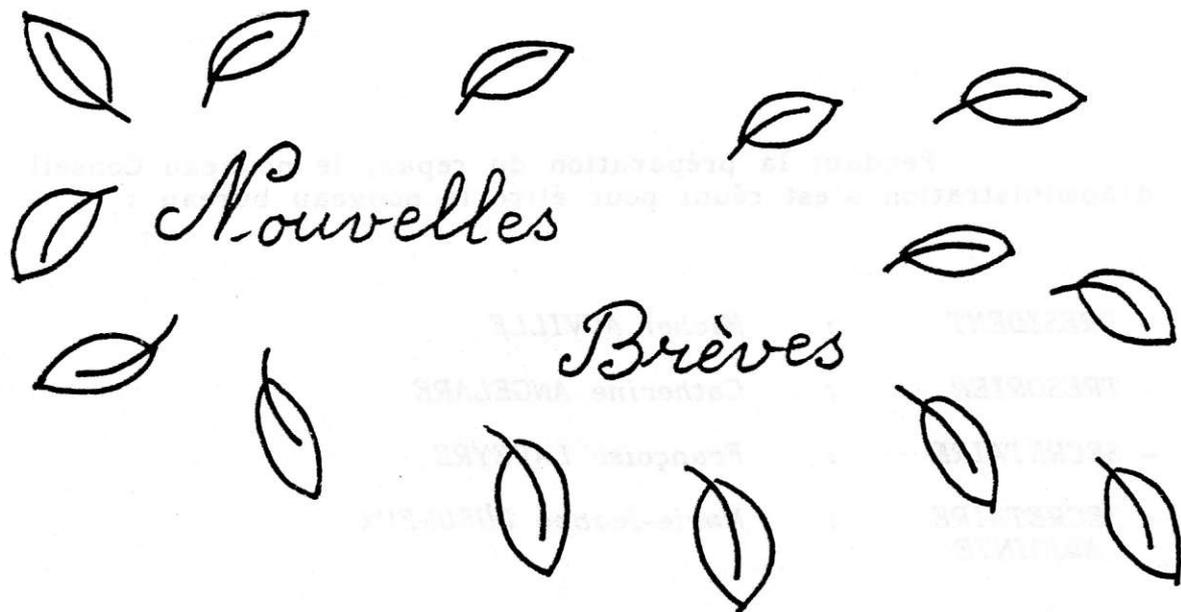
.../...

Pendant la préparation du repas, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau :

- *PRESIDENT* : *Michel AUVILLE*
- *TRESORIER* : *Catherine ANGELARE*
- *SECRETAIRE* : *Françoise LAPEYRE*
- *SECRETAIRE ADJOINTE* : *Marie-Jeanne LHEUREUX*

Le prochain Conseil d'Administration est fixé à Paris le Week-end des 10 et 11 DECEMBRE 1983.

et maintenant place à la fête



I - CARNET ROSE

En Septembre, naissance de Vincent fils de Christine MAHE et de Jean Philippe.

En Novembre, naissance de Silvère fils de Nadia et Christian COPERE.

II - VACANCES de NOEL - FETES de FIN d'ANNEE

A) - Montcel

Les habitants de la Maison du Four passent Noël en communauté avec quelques habitués déjà venus les années précédentes.

Pour le 1er Janvier, si des amis veulent fêter nouvel an avec eux, ils seront les bienvenus.

B) - La Bouderie

Nous serons absentes pour Noël, mais nous pouvons accueillir cinq ou six personnes à partir du 26 Décembre et jusqu'au 3 Janvier.

C) - Longué

Annick TERRIEN pense recevoir des amis pour Noël.

.../...

D) - dans le Doubs

Brigittet et Marie-Françoise accueillerons à Noël des personnes handicapées et peut-être aussi des enfants valides ou handicapés accompagnés (si la neige est au rendez-vous il y aura la possibilité de faire du ski ou de la luge.

Elles cherchent aussi des valides pour cette période.

III - Nouveau numéro de téléphone de MONTCEL

16 (73) 33.03.68

IV - JOURNAL

Patrick attend vos articles, vos photos, vos dessins avant le 31 DECEMBRE 1983.

A bientôt dans le numéro de la "BONNE ANNEE".

le Journal de BETHANIE

Journal de l'Association BETHANIE

Maison du Four

63460 MONTCEL

Publication Trimestrielle + Numéros Spéciaux

Dépot légal : 4^{ème} trimestre 1983

Responsable de la publication : M. RUVILLE

Tirage : 250 exemplaires

Editeur : Association Bethanie

